

Manifeste CES 2019-2023

Manifeste CES 2019-2023

Nous vivons un moment crucial et difficile pour l'Europe et le mouvement syndical européen.

Les effets de la mondialisation non régulée, de la crise économique et de l'austérité ; les changements dans l'économie et le marché du travail dus au changement climatique, à la numérisation et à l'automatisation ; les atteintes aux droits des travailleurs et des syndicats et au modèle social européen ; le creusement des inégalités à l'intérieur d'un pays et entre les pays ; la question des flux migratoires et de mobilité, qui conduisent souvent à la discrimination et à l'exploitation – la montée des forces d'extrême droite, nationalistes, néo-fascistes et xénophobes menaçant les droits humains et sociaux et mettant en péril les valeurs démocratiques de l'Union européenne –, tout cela soulève de grandes préoccupations pour l'avenir de l'Europe et des travailleurs européens.

Le mouvement syndical a la responsabilité de défendre la démocratie et le modèle social européen, la réalisation la plus importante du siècle dernier, fondée sur la paix, les droits de l'homme, des travailleurs, les droits sociaux et environnementaux, sur des conditions de vie et de travail justes et équitables, y compris des services publics et des systèmes éducatifs de qualité.

Pour y parvenir, la CES et ses affiliés ont élaboré des politiques rationnelles pour l'avenir de l'économie, de la société et du marché du travail en Europe, et mettront en place des outils et des actions forts et efficaces pour renforcer le rôle des syndicats dans la réalisation de résultats concrets et positifs pour les travailleurs, en se concentrant en particulier sur :

Une nouvelle politique économique progressiste et durable ; des augmentations de salaire et une convergence des salaires vers le haut entre les pays et les secteurs ; des emplois de qualité et une réduction du temps de travail sans réduction de salaire et le contrôle du temps de travail ; la défense et l'extension des droits des travailleurs, de la protection sociale et des services publics ; la relance du dialogue social, le renforcement de la négociation collective, en élargissant sa couverture et la promotion de la participation des travailleurs ; une transition juste, une mondialisation durable et un commerce progressif ; une mobilité équitable et une politique commune en matière de migration et d'asile, basée sur le respect des droits et l'égalité de traitement.

C'est le meilleur moyen d'améliorer les conditions de travail et de vie de nos membres et de façonner l'avenir du monde du travail.

Nous construirons un mouvement syndical renouvelé et plus fort, capable de s'organiser et de se mobiliser, de faire face aux défis que nous avons devant nous, d'anticiper et de façonner les changements à venir. Un mouvement syndical qui participe au renforcement de la démocratie et du progrès social en Europe.

Un mouvement syndical fort pour l'avenir, capable de modifier les politiques économiques et du marché du travail existantes et d'inclure ceux qui sont aujourd'hui exclus des droits et de la protection, et qui ne sont pas traités de manière égale : les femmes, les jeunes travailleurs et les travailleurs précaires, les indépendants et les travailleurs de plates-formes, les travailleurs de l'économie informelle, les migrants et les travailleurs mobiles, les personnes handicapées ou touchées par toute forme de discrimination, y compris concernant l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Le mouvement syndical européen va construire ***Une Europe plus juste pour les travailleurs.***

Le contrat social qui sous-tend l'économie sociale de marché de l'UE est menacé, en raison des mesures d'austérité, des réductions et de la déréglementation mises en œuvre dans toute l'Europe comme une mauvaise réaction à la crise économique et en raison du dumping social et salarial, de l'exploitation et des abus au travail. Le Socle européen des droits sociaux et la nouvelle législation sociale sont des mesures importantes pour restaurer le modèle social européen, mais elles ne suffiront pas à elles seules.

Ce qu'il faut, c'est un nouveau contrat social pour l'Europe — établissant la relation entre trois groupes différents de la société — l'État, le travail et le capital. Les institutions doivent assumer la responsabilité de renforcer l'économie sociale de marché. Les entreprises ne devraient pas pouvoir profiter du marché unique et, dans le même temps, l'affaiblir en exploitant les travailleurs ou en évitant de payer des impôts et des cotisations sociales.

La CES lance son Plan d'action pour la réalisation d'un nouveau contrat social pour l'Europe et travaillera et négociera avec les institutions européennes et nationales et les organisations d'employeurs pour y parvenir, par le biais d'initiatives phares, notamment :

1. Un protocole de progrès social, donnant aux travailleurs, aux syndicats et aux droits sociaux un statut primaire, à inclure dans les Traités et à mettre en œuvre par le biais de la législation et de la politique de l'UE.
2. La relance d'un plan extraordinaire pour accroître les investissements publics et privés dans la création d'emplois de qualité dans tous les secteurs de l'économie et les investissements publics dans les services publics, les biens publics et la protection sociale.
3. La révision de la gouvernance économique de l'UE, du Semestre européen, de l'Union monétaire européenne et du budget européen pour promouvoir la justice sociale, les investissements favorables à l'emploi, la croissance durable, une fiscalité juste et progressive et le bien-être de la population – le tout en tant qu'objectif des politiques économiques de l'UE.
4. Une reconstruction du modèle social européen, en renforçant et en mettant en œuvre les principes du Socle européen des droits sociaux par le biais de politiques, de législations, de réglementations sociales, de conventions collectives et de mesures judicieuses pour la redistribution et la convergence vers le haut.
5. Un renforcement du dialogue social bipartite et tripartite au niveau européen, national et sectoriel, par le biais du renforcement des législations, des politiques, des conventions et du financement pour le renforcement des capacités.
6. Un partenariat pour la négociation collective, pour parvenir à une hausse générale des salaires et à une convergence vers le haut des salaires et des conditions de travail pour tous. Le partenariat devrait aboutir à des recommandations du Conseil et éventuellement à une directive-cadre, afin de renforcer et de construire des négociations collectives nationales plus fortes et autonomes ainsi que les droits des travailleurs et des syndicats dans chaque État membre de l'UE.
7. Des efforts pour l'égalité des sexes au travail et dans la société, avec une législation et des politiques visant à lutter contre toutes les formes de discrimination, en particulier l'écart salarial entre les sexes.
8. Agir de toute urgence concernant le changement climatique, la numérisation, l'automatisation et la mondialisation avec une transition juste qui – par le biais de la législation de l'UE, de mesures politiques et de fonds dédiés, **du dialogue social et de la négociation collective** – garantisse que personne ne soit laissé pour compte.

9. Une réforme du droit de la concurrence, du droit des sociétés et de la nouvelle législation sur la diligence raisonnable et les chaînes d'approvisionnement dans le marché unique, afin de garantir le respect total des droits sociaux, des droits des travailleurs et des droits syndicaux.
10. Une réforme de la législation européenne sur l'information et la consultation, la représentation dans les conseils d'administration et les comités d'entreprise européens, améliorant la participation des travailleurs sur le lieu de travail et dans l'évolution et la restructuration de l'économie.
11. Façonner l'avenir du travail avec les cadres juridiques de l'UE pour réduire les emplois précaires et incertains, étendre les droits et la protection des travailleurs aux nouvelles formes de travail, mettre un terme au « dumping » salarial et social et instaurer une mobilité équitable des travailleurs et une égalité de traitement ;
12. Faire de l'apprentissage tout au long de la vie et du droit à la formation une réalité pour tous grâce à une initiative législative européenne ;
13. Une action accrue pour construire un agenda européen juste et durable pour les politiques migratoires, la mondialisation, le commerce international et les politiques externes et de voisinage, également grâce à la mise en œuvre complète en Europe de l'Agenda 2030 et des autres Traités et outils des Nations unies, y compris les conventions de l'OIT.